Image not found or type unknown

résiliation contrat maitre d'oeuvre

Par **lina321**, le **25/02/2009** à **18:35**

Bonjour,
voilà, j'ai vraiment besoin de vos conseils, j'ai signé un contrat de mission avec un maître d'oeuvre (chez moi) pour la construction d'une maison , à la signature j'ai fait un chèque de 1300 euros qui represente 10% de ses honoraires, 1 jour après cette signature je lui envoyé une lettre en recommandé pour résilier ce contrat et j'ai demandé la réstitution du chèque et j'ai fait opposition parce que j'avais vraiment plus confiance envers cette personne, mais le maître d'oeuvre l' a presenté à la banque, je crois qu'il compte porter plainte contre moi, je ne sais pas ce que je risque ni ce que je dois faire.
merci beaucoup pour votre aide

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés